

## Avis émis par la Formation Spécialisée Santé Sécurité et Conditions de Travail de l'académie de Limoges Réunion du 12 octobre 2023

AVIS	SUITES DONNEES PAR L'ADMINISTRATION
Avis n°1	
Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé que cette année 50 % de la formation continue serait dispensée hors temps de service (mercredis après-midi, soirées, vacances scolaires), l'objectif étant que 100 % de cette dernière soit réalisée selon cette modalité à la rentrée 2024.  Nous dénonçons tout d'abord le mépris dont cette mesure est porteuse à l'égard du temps de travail des personnels de l'Éducation nationale en général et des enseignantes et enseignants qui sont particulièrement visé·es et rappelons que, selon les chiffres du ministère lui-même, plus de la moitié d'entre elles et eux travaillent plus de 43 heures hebdomadaires et plus de 34 jours sur les vacances.  Nous alertons qu'outre son aspect vexatoire et populiste, cette mesure - défavorable pour tous les personnels mais encore plus pour les femmes - est en contradiction à la fois avec le Plan national d'action 2021-2023 pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, mais aussi avec sa déclinaison académique et au principe de « repenser les modes d'organisation pour favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale » (axe 4, mesure 6, p.15).  La formation spécialisée académique demande que la formation continue soit assurée sur le temps de service.	équilibre entre formation, vie professionnelle et personnelle.